

Bercy revoit ses ambitions à la baisse pour les futurs budgets

Le ministre des Comptes publics ne vise plus un excédent en 2022, mais un retour à l'équilibre des finances publiques. En cause ? Des cadeaux fiscaux non financés.

GUILLAUME GUICHARD
@guillaume_gui

BUGDET Les députés de la commission des finances ouvrent mardi le débat d'orientation sur les finances publiques (DOFP), qui prépare l'examen, à l'automne, du projet de budget pour 2019. Le document fourni à cette occasion par Bercy à l'Assemblée acte de nouveaux objectifs de déficit moins ambitieux à l'issue du quinquennat. Le gouvernement Philippe ne dit plus viser, comme en avril, un petit excédent budgétaire (0,3 point de PIB) en 2022, mais un équilibre strict des finances publiques. Malgré ce recul de l'ambition gouvernementale, ce serait une première depuis 1974.

La raison ? La trajectoire de déficit a été quelque peu dégradée par la prise en compte du coût de la suppression totale de la taxe d'habitation. Emmanuel Macron a en effet annoncé l'année dernière que l'impôt local sera supprimé non plus pour 80 % seulement des ménages, comme il s'y était engagé lors de sa campagne, mais progressivement pour 100 % d'entre eux à partir de 2020. Une décision qui dégrade les finances de l'État d'environ 6,5 milliards d'euros, selon le dernier chiffrage de Bercy. En outre, le gouvernement n'a pas encore intégré la reprise de la dette

de la SNCF dans ses calculs. De quoi creuser encore le trou de l'ordre de 2 milliards par an...

Si toutefois les finances publiques étaient remises d'aplomb en 2022, l'équilibre resterait très fragile. En effet, le déficit structurel, durable, ne serait compensé que par l'excédent conjoncturel, par nature temporaire car lié à la bonne santé - espérée - de l'économie. En cause, les baisses d'impôt, qui réduisent la capacité de financement de l'État et accroissent donc les risques de dérapage en cas de crise... si elles ne sont pas compensées par des économies suffisantes.

Économies mystères

Quelle que soit finalement la croissance, l'effort réclamé pour parvenir à ce résultat devra être important. Les dépenses publiques progresseront très faiblement, de

0,4 % en 2019, inflation comprise. Les seules dépenses pilotables de l'État, celles sur lesquelles le gouvernement peut réellement agir, diminueront quant à elles d'un demi-point (inflation comprise) l'année prochaine. Les mêmes secteurs mis à contribution en 2018 continueront à subir des coupes drastiques. À en croire la loi de programmation de décembre, la mission «travail et emploi» devrait voir ses crédits réduits de 15 %, le logement de 9 % et les affaires étrangères de 4 %. Mais ces chiffres peuvent encore être modifiés, les arbitrages finaux n'ayant pas été rendus. En 2020, les économies sont censées se poursuivre afin de faire fondre les dépenses pilotables de 1 %. Avec les efforts de la Sécu et des collectivités locales, la part des dépenses publiques diminuerait ainsi de trois points de PIB durant le quinquennat.

Reste que l'exécutif n'a toujours pas expliqué comment il comptait atteindre ces objectifs. Initialement, un rapport devait être remis en avril à Édouard Philippe par un comité d'experts dans le cadre du plan de transformation et d'économies «action publique 2022». Il n'a toujours pas été publié. Devant le Congrès réuni à Versailles, le président Macron a promis, lundi, que le premier ministre présentera «dans les prochaines semaines les nouvelles décisions permettant de tenir les engagements de baisse de nos dépenses publiques», promettant «des choix forts et courageux». Bercy devrait montrer l'exemple mercredi en présentant un plan d'économies. Les autres ministères devraient présenter leurs mesures d'économies ces prochaines semaines. ■

L'ÉQUATION DU BUDGET 2019 (prévisions 2019 comparées aux prévisions 2018)



Darmanin dément les coupes claires dans les effectifs de Bercy

Gérald Darmanin a très violemment contesté, par le biais d'un tweet dans la nuit de dimanche à lundi, l'information d'une suppression de 20 000 postes au sein de l'administration fiscale sur cinq ans, évoquée en une de l'édition de lundi du quotidien *Les Échos*. Si tel était le cas, l'effort fourni alors par l'administration fiscale représenterait 40 % de la promesse présidentielle de réduire de 50 000 le nombre de postes, au cours du quinquennat, dans la seule sphère de l'État, les 70 000 autres coupes devant intervenir dans la fonction publique territoriale. Les effectifs des différentes administrations de Bercy (finances publiques, douanes, Insee, répression des fraudes, fonctions centrales) ont déjà perdu plus de 22 % de leurs effectifs depuis 2002, passant de 187 500 à 145 000 agents fin 2015. Quant au budget 2018, l'effort demandé à Bercy était conséquent : -1 648 postes en un an. **M. L.**

Woerth (LR) : «La priorité absolue doit être la réduction de la dépense»

Éric Woerth est président (LR) de la commission des finances de l'Assemblée.

LE FIGARO. - Est-ce raisonnable de financer la suppression de la taxe d'habitation par le déficit ?
ÉRIC WOERTH. - Depuis l'année dernière, nous nous opposons à ce gâchis. En soi, baisser les impôts est toujours une bonne nouvelle. Encore faut-il le financer. Sinon, c'est de la démagogie. Le gouvernement fait un pari dangereux : financer la suppression intégrale de la taxe d'habitation, qui est une dépense pérenne, par des recettes incertaines basées sur la croissance qui s'amenuise. Les sommes en jeu sont très importantes : 6 à 7 milliards d'euros, soit 0,3 point de PIB environ. Les communes vont-elles bénéficier d'un impôt national ? Je le pense. Derrière la suppression de la taxe d'habitation se cache sans doute une hausse de la TVA.

Pourquoi demander autant d'efforts aux collectivités ?
En demandant aux collectivités de limiter à 1,2 % (inflation comprise) leurs dépenses de fonctionnement par an, le gouvernement exige d'elles un effort supérieur à celui qui s'impose à lui-même. Ce n'est pas normal. D'autant que les collectivités ont déjà porté l'essentiel des efforts dans le passé. Toutes les actions du gouvernement vont vers plus de centralisation. Je ne crois pas que ce soit ça que les Français souhaitent.

La reprise de la dette de SNCF Réseau est-elle sous contrôle ?
Il fallait reprendre les dettes de SNCF Réseau. C'est une mesure ponctuelle, qui s'explique. Après, la vraie ques-



WOERTH

L'objectif d'une réduction de 50 000 postes dans la fonction publique d'État est beaucoup trop faible

ERIC WOERTH

tion est de savoir quelles nouvelles relations financières l'État doit bâtir avec la future SNCF désendettée.

Une fois de plus, aucune précision n'est donnée sur les économies...
En 2017 et en 2018, aucune économie structurelle n'a été réalisée. Notre déficit se réduit mécaniquement grâce à la croissance. Nous avons déjà perdu un an et demi, alors que nos voisins ont pris une longueur d'avance. Quand on se compare, on ne se rassure pas ! La méthode choisie, avec Cap 2022, est beaucoup moins transparente que notre RGPP d'il y a dix ans. L'objectif d'une réduction de 50 000 postes dans la fonction publique d'État est beaucoup trop faible. Et il ne sera sans doute même pas atteint. Au-delà de quelques

réformes alibis, comme les suppressions de postes dans les services fiscaux, je doute qu'il y ait de vraies économies. Il faut reconsidérer notre modèle social, mais je ne vois rien en ce sens, comme pour les retraites. Le plan santé et le plan hôpital sont remis à plus tard. Les seuls plans clairs, ce sont les plans de dépense. Comment le gouvernement compte-t-il financer le plan pauvreté et le service militaire universel ? On rentre dans le dur. Emmanuel Macron a tendance à confondre vitesse et précipitation, en enchaînant des réformes souvent superficielles. La priorité absolue doit être donnée à la réduction de la dépense publique car c'est la clé de la compétitivité des entreprises et du pouvoir d'achat. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A. G.

Giraud (LaREM) : «Le gouvernement doit sortir du bois sur les économies»

Joël Giraud est le rapporteur général (LaREM) de la commission des finances de l'Assemblée.

LE FIGARO. - Est-ce raisonnable de financer la suppression totale de la taxe d'habitation par le déficit ?

JOËL GIRAUD. - Cette suppression débutera en 2020 et se fera de manière progressive. La moitié seulement des 10 milliards d'euros de surcoût engendré sera financé par le déficit. J'ai fait observer qu'il fallait conserver les taxes existantes sur les logements vacants, qui financent une partie de la réforme. Sur le fond du dossier, nous n'avions pas le choix. Dès lors que la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des Français était lancée, il fallait l'étendre à l'ensemble des ménages. C'était le sens de la

décision rendue fin décembre par le Conseil constitutionnel. Pour les contribuables, le gain en pouvoir d'achat sera très important. À tel point que cette mesure contribue à effacer la hausse des prélèvements obligatoires du quinquennat précédent. En 2022, la part des taxes, impôts et cotisations dans la richesse nationale retrouvera presque son niveau de 2012.

Pourquoi demander autant d'efforts aux collectivités ?
Quoique en dise l'opposition, nous ne mettons pas le couteau sous la gorge aux collectivités ! Pas moins de 70 % ont signé un contrat avec l'État où elles s'engagent sur trois ans à ne pas augmenter leurs dépenses de fonctionnement de plus de 1,2 %. Par ailleurs, si elles améliorent leurs marges de manœuvre conformément à la trajectoire

La reprise de la dette de SNCF Réseau est-elle sous contrôle ?
C'est un sujet d'inquiétude. Je m'inquiète de la capacité de la SNCF à générer de la dette supplémentaire d'ici la reprise annoncée des 35 milliards d'euros de dette en 2020. Il faudra réaliser des économies structurelles importantes d'ici là pour absorber d'éventuels dérapages. Sur la méthode, je m'interroge sur la baisse des tarifs de péages ferroviaires de SNCF Réseau afin de faire baisser le ratio entre recettes et subventions publiques, le tout afin de pouvoir faire absorber la dette par l'État. Ce n'est pas sain d'appauvrir la SNCF Réseau simplement pour que l'État reprenne sa dette !

Une fois de plus, aucune précision n'est donnée sur les économies.
Le gouvernement doit sortir du bois sur les économies. J'attends en particulier qu'il donne des précisions sur les 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires. Il faut qu'il nous dise à quel rythme, et dans quels ministères, aura lieu la baisse de 50 000 postes dans la sphère de l'État. À l'heure actuelle, nous ne le savons pas mais le gouvernement pourrait apporter des premiers éléments aux députés cette semaine. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR G. G.



GIRAUD

En 2022, la part des taxes, impôts et cotisations dans la richesse nationale retrouvera presque son niveau de 2012

JOËL GIRAUD